

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 15 février 2021

N° CP-2021-2-7-3

7^{ème} Commission

Commission de la santé et de l'alimentation

Service instructeur

Service des sports

Service consulté

POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT L'AIDE AUX CLUBS DE HAUT NIVEAU

Résumé : Il vous est proposé de voter l'individualisation des aides prévues au B.P 2021 dans le cadre du soutien aux clubs de haut niveau en faveur de 11 clubs haut-rhinois (9 d'entre eux organisent des Rencontres Jeunes Sportifs) et d'1 club d'excellence bas-rhinois (qui développe des actions d'intérêt général en direction des publics prioritaires de la Collectivité).

Il s'agit de : FC Mulhouse Football (10 000 €), SR Colmar (10 000 €), FC St Louis Neuweg (10 000 €), ASC Biesheim (10 000 €), KABCA Basket (25 500 €), Mulhouse Basket Agglomération (25 500 €), Union Sportive Altkirch Handball (25 500 €), ASPTT Mulhouse-Rixheim handball (25 500 €), SBC Scorpions Hockey (60 000 €), ASPTT Mulhouse Volley (140 000 €), Mulhouse Olympic Natation (24 000 €), le Team Strasbourg Water-polo (20 000 €) et les 2 comités départementaux haut-rhinois de handball et de basket qui se chargent de l'achat des ballons offerts aux clubs d'accueil des Rencontres Jeunes Sportifs (1 000 €).

Il vous est également proposé de voter une aide à la section sportive scolaire football du collège de la Haute-Bruche à Schirmeck (1050 €), filière d'accès au haut-niveau pour les collégiens alsaciens.

Le total de l'enveloppe à engager dans ce rapport s'élève à 388 500 € en dépenses de fonctionnement.

La Commission Sports et Vie Associative de l'ancien Conseil départemental du Haut-Rhin a donné son avis favorable le 10 septembre 2020 à l'octroi des subventions aux clubs haut-rhinois.

En 2021, les politiques sportives respectives des deux anciens Départements s'appliqueront dans les mêmes conditions qu'en 2020 : dans le Nord Alsace, les dispositifs déployés dans le cadre de la révision des aides adoptée fin 2018 sont mis en œuvre. Dans le Sud Alsace, les axes d'intervention en faveur des clubs, des comités départementaux, du sport scolaire sont maintenus.

Lors du Budget Primitif 2021, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a voté une enveloppe totale de crédits de paiement de 4 663 600 € au titre du soutien au sport et à la vie associative.

Le présent rapport concerne les clubs sportifs de haut niveau et vous propose l'octroi d'une première série de subventions de fonctionnement pour un engagement total de 388 050 € en dépenses de fonctionnement en faveur de clubs qui évoluent au plus haut niveau, dont ceux organisant des Rencontres Jeunes Sportifs ou développant des missions d'intérêt général.

La CeA soutient également les sections sportives scolaires des collèges du Nord Alsace. Elle souhaite ainsi permettre aux collégiens motivés de bénéficier d'une pratique sportive renforcée.

I. Le soutien aux clubs qui évolue au plus haut niveau départemental dans le Sud Alsace :

Ce soutien est composé, d'une part, d'un soutien pour l'organisation des Rencontres Jeunes Sportifs, et d'autre part, d'une subvention complémentaire liée au niveau de jeu des équipes et destinée à leur faciliter les déplacements en championnat de France.

– Les Rencontres Jeunes Sportifs, une animation exemplaire :

Il est rappelé qu'il s'agit d'opérations d'animation dont l'objectif premier est la promotion d'un sport auprès des jeunes. Ces actions réservées aux équipes de sports collectifs évoluant au plus haut niveau dans le Sud Alsace se déroulent sur une année scolaire. Sont concernés les jeunes du club d'accueil et ceux des clubs des environs.

Un poster de chacune des équipes est réalisé par les services de la CeA afin d'assurer la promotion de cette opération puis remis, après dédicace, aux jeunes participants, à l'issue de chaque séance. Des ballons sont offerts par la CeA aux clubs d'accueil des Rencontres Jeunes Sportifs.

L'après-midi est consacré à des ateliers et à des tournois dirigés par les sportifs de haut niveau et s'achève par une collation offerte aux participants par la commune, le club d'accueil ou le collègue.

Depuis septembre 2014, un site Internet spécifique a été créé pour les Rencontres Jeunes Sportifs. A chaque séance, un photographe réalise un reportage qui est mis en ligne. Chaque jeune participant peut télécharger et partager les photos à volonté. Les retours de cette opération sont très encourageants et confirment le succès de ces Rencontres Jeunes Sportifs au niveau des jeunes comme au niveau des clubs d'accueil. A chaque Rencontre Sportive, un article, accompagné d'une photo, paraît dans les pages locales du journal *l'Alsace* et dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Pour valoriser le travail des clubs pratiquant des sports collectifs dans le cadre des Rencontres Jeunes Sportifs organisées en partenariat direct avec la CeA au bénéfice des jeunes et des clubs du Sud Alsace, ceux-ci bénéficient d'un soutien financier. A cet égard, il est proposé qu'en 2021, la valeur d'une Rencontre Jeunes Sportifs reste fixée à 3 500 €.

Depuis 2019, il est demandé aux clubs organisateurs d'orienter les Rencontres Jeunes Sportifs non seulement en direction des jeunes licenciés de leurs disciplines respectives dans des clubs du Sud Alsace, mais aussi en direction des publics prioritaires du Sud Alsace de la Collectivité européenne d'Alsace :

- Rencontres transfrontalières regroupant jeunes français, allemands et suisses ;
- Rencontres dans les collèges pour favoriser la féminisation du sport et l'échange entre collégiens et sportifs ou sportives de haut niveau ;
- Rencontres dédiées aux enfants de l'Aide sociale à l'enfance (Cité de l'enfance, Apprentis d'Auteuil) ;
- Rencontres dédiées au sport santé par le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (RÉPPOP) et pour des enfants en situation de handicap (le Phare, IME par exemple).

Par ailleurs, il est rappelé que ces Rencontres bénéficient du Label Terre de Jeux 2024.

- Retour sur l'édition des rencontres Jeunes Sportifs 2019/2020 :

En 2020, c'est au total la somme de 77 000 € (22 séances en 2019/2020) qui était fléchée pour ces Rencontres Jeunes Sportifs qui concernent les 4 disciplines : le football, le handball, le volley-ball et le basket-ball.

La situation sanitaire a beaucoup perturbé l'organisation des Rencontres de la saison 2019/2020. Seules 8 séances sur 22 séances envisagées ont pu avoir lieu dont celles animées par le club de volley-ball qui a réussi à programmer ses 5 séances avant les mesures de confinement. Les subventions correspondantes ont été toutefois versées en totalité en 2020, conformément au plan d'urgence mis en œuvre, pour ne pas pénaliser les clubs.

- La saison 2020/2021 des Rencontres Jeunes Sportifs :

L'organisation des Rencontres Jeunes Sportifs prévues durant la saison sportive en cours reste compliquée ; les clubs éprouvent de grandes difficultés d'anticipation dans le contexte sanitaire actuel.

Toutefois, eu égard à leur situation dans la hiérarchie sportive, les clubs sportifs du Sud Alsace, organisateurs des Rencontres Jeunes Sportifs sont les suivants :

- Le volley-ball est sans changement avec l'ASPTT Volley Mulhouse en Elite, plus haut niveau français de cette discipline ;
- En handball, 2 clubs évoluent en Nationale 1 (3^{ème} niveau français) : l'équipe féminine de l'Union Sportive Altkirch (US Altkirch) et l'équipe masculine de l'ASPTT Mulhouse-Rixheim, qui a accédé à la N1 Elite ;
- En basket-ball, le Kaysersberg Ammerschwihr Basket Centre Alsace (KABCA) et le Mulhouse Basket Agglomération (MBA) qui évoluent en N1 (3^{ème} niveau français) ;
- En football, 4 clubs évoluent au 5^{ème} niveau national du football français (N3), le Football Club Mulhouse, les SR Colmar, le FC Saint-Louis Neuweg et l'ASC Biesheim.

Il vous est proposé de répartir l'organisation des Rencontres Jeunes Sportifs de la manière suivante :

- 2 rencontres de football pour chacun des 4 clubs, soit au total 8 ;
- 3 rencontres de handball pour chacun des 2 clubs, soit 6 au total ;
- 3 rencontres de basket-ball pour chacun des 2 clubs, soit 6 au total ;
- 5 rencontres de volley-ball.

L'organisation d'une séance est actuellement valorisée à hauteur de 3 500 € pour le club qui anime la séance, ce qui représenterait pour 2021 une enveloppe de 87 500 € (3 500 € x 25 mercredis).

Les clubs perçoivent aussi des subventions de fonctionnement liées à leur niveau hiérarchique sportif et destinées à les aider à financer leurs frais de déplacement en championnat de France s'élevant globalement à 278 500 €.

Vous trouverez ci-dessous un tableau appliquant la grille des critères en cours. S'ajoute un crédit de 1 000 €, destiné à l'achat de ballons qui sont offerts par la Collectivité européenne d'Alsace aux clubs locaux qui accueillent les Rencontres Jeunes Sportifs.

CLUBS		Niveau	SUBVENTION DEPLACEMENT	RENCONTRES JEUNES SPORTIFS	TOTAL
FC Mulhouse Football	Masculin	N3	3 000 €	7 000 €	10 000 €
FC Saint-Louis Neuweg	Masculin	N3	3 000 €	7 000 €	10 000 €
SR Colmar	Masculin	N3	3 000 €	7 000 €	10 000 €
ASC Biesheim	Masculin	N3	3 000 €	7 000 €	10 000 €
KABCA BASKET	Masculin	N1	15 000 €	10 500 €	25 500 €
MBA	Masculin	N1	15 000 €	10 500 €	25 500 €
US Altkirch Handball	Féminin	N1	15 000 €	10 500 €	25 500 €
ASPTT Mulhouse-Rixheim Handball	Masculin	N1 Elite	15 000 €	10 500 €	25 500 €
SBS Scorpions Hockey	Masculin	Magnus	60 000 €		60 000 €
ASPTT Volley-ball	Féminin	Elite	122 500 €	17 500 €	140 000 €
Mulhouse Olympic Natation (MON)	Mixte	Elite	24 000 €		24 000 €
TOTAL			278 500 €	87 500 €	366 000 €

En ce qui concerne les ballons offerts aux clubs accueillant les Rencontres Jeunes Sportifs, il est procédé comme suit :

- Pour les Rencontres de Handball, une aide de 500 € est versée au comité départemental qui se charge de l'achat de ballons ;
- De même, le comité départemental du basket-ball perçoit une aide de 500 € pour l'achat groupé de ballons ;

- En ce qui concerne le football, un filet de ballons logotypés acheté directement par la Collectivité européenne d'Alsace est offert aux clubs d'accueil ;
- Enfin pour le volley, une somme de 500 € est attribuée à l'ASPTT Mulhouse Volley qui se charge de l'achat des ballons. Elle est intégrée à la subvention globale.

L'ensemble des clubs précités bénéficient d'un partenariat spécifique avec la Collectivité européenne d'Alsace sous la forme de conventions annuelles (jointes en annexe) qui intègrent dans la subvention globale l'organisation des Rencontres Jeunes Sportifs.

A noter que la convention passée avec l'ASPTT Mulhouse-Rixheim Handball a été approuvée par la Commission permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin du 13 novembre 2020. Cette convention de partenariat avec ce club décrit de façon détaillée les actions de développement qu'il s'engage à poursuivre et/ou à développer sur le territoire Sud Alsace pendant la saison sportive 2020/2021 et les soutiens alloués pour cette saison sportive dont l'aide exceptionnelle de 5 000 € pour son accession en N1 Elite. Elle stipule que la décision d'attribution de la subvention de fonctionnement annuelle susceptible de lui être accordée en 2021 au titre de l'aide aux clubs phares fera l'objet d'une nouvelle délibération en 2021 qui fixera son montant et les modalités de son versement sans qu'il soit nécessaire de passer un avenant à la convention.

Il est également précisé que l'ensemble des dispositions de ladite convention s'appliquera à la subvention annuelle de fonctionnement pour 2021.

Celle avec la SBC Scorpions Hockey prévoira l'organisation à la patinoire de MULHOUSE d'une opération d'animation à destination de jeunes ainsi que le parrainage par le Département d'un match de championnat, le tout compris dans la subvention de 60 000 €.

De même pour l'ASPTT Volley-ball, il sera prévu qu'une partie de la subvention (20 000 €) ne soit versée qu'en cas de qualification à la Coupe d'Europe des clubs et l'organisation du parrainage d'un match par la Collectivité européenne d'Alsace au cours de la saison.

II. Le soutien au Team Strasbourg Water-polo

La politique sportive de l'ancien Département du Bas-Rhin, votée le 22 octobre 2018, s'articule autour de quatre orientations fortes :

- l'Alsace, terre d'itinérances douces et de sports de nature ;
- le sport pour tous ;
- le sport comme levier d'épanouissement et de réussite des collégiens ;
- l'accompagnement de l'excellence sportive, comme vecteur de développement et d'attractivité.

De nombreux clubs alsaciens évoluent au plus haut niveau. Par une pratique d'excellence, ces clubs et athlètes valorisent le territoire et contribuent à sa promotion et à son développement. Ainsi, la Collectivité, soit par le biais d'attribution de subventions, soit par l'achat de prestations de service, soutient les clubs dits « d'Excellence Sportive » bas-rhinois qui concourent à l'attractivité de l'Alsace.

Seront notamment pris en considération pour déterminer le caractère attractif et le calcul de l'aide en faveur de ces clubs de sports collectifs :

- leur capacité à rayonner sur le territoire auprès d'autres clubs ;
- la qualité de structuration du club et la cohérence de son modèle économique ;
- leur capacité à former des jeunes pour atteindre le haut niveau (centre de formation) ;
- l'existence d'un projet de club formalisé à 2 ans minimum ;
- la qualification de leurs encadrants et arbitres ;
- les partenariats médias et économiques ;

- la stratégie de communication ;
- l'affluence du public.

Dans ce cadre, la Collectivité européenne d'Alsace conclut avec les clubs éligibles, des conventions de partenariat fixant les orientations stratégiques et précisant les actions d'intérêt général réalisées par les clubs, en direction des publics prioritaires de la CeA (collégiens, jeunes ou personnes en difficulté, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA etc...), pour lesquels ils présentent un budget prévisionnel.

Pour la saison sportive 2020/2021, le Team Strasbourg – Water-polo masculin (Elite) a formulé une demande d'aide à la CeA. Ce club évolue au 1^{er} niveau national et porte des valeurs d'excellence et d'exemplarité qui :

- contribuent fortement à la mise en valeur de l'image de l'Alsace ;
- renforcent l'attractivité et le rayonnement des territoires ;
- favorisent le développement de la pratique sportive pour tous.

Le Team Strasbourg a obtenu un deuxième titre consécutif de champion de France de water-polo au cours de la saison sportive 2018/2019. Le titre de la saison 2019/2020 n'ayant pas été attribué, le club est toujours champion en titre.

Avec une assise associative solide (753 licenciés) et un budget stabilisé autour de 1 million d'euros par saison, ce club respecte son plan de développement 2019-2021 et s'inscrit de manière pérenne parmi les meilleurs de France, avec notamment des représentants dans les équipes de France A et jeunes. De plus, un beau parcours en Coupe d'Europe l'amènera à disputer un 1/8^{ème} de finale à Strasbourg le 6 mars 2021.

La crise économique conséquence de la crise sanitaire n'a pas épargné ce club qui a tout mis en œuvre afin de ne pas léser ni ses licenciés (remboursement de cotisations ou rattrapage de leçons durant l'été 2020), ni ses 22 salariés (recours au chômage partiel, Prêt Garanti par l'Etat, « plan Marshall » de l'ancien Département du Bas-Rhin).

Le club sollicite une subvention de 20 000 € pour un programme d'actions estimé à 350 000 €. Certaines ont déjà été développées précédemment et portent leurs fruits : plus de 50% des licenciés proviennent des Quartiers Prioritaires de la Ville Meinau/Neuhof/Hautepierre à Strasbourg ; parmi ceux-ci, 85% acquièrent le « savoir-nager » avant 11 ans. De plus, la pratique du water-polo se féminise grâce notamment à la participation au seul tournoi international jeunes et mixte qui se déroule tous les ans en Italie. Aussi, compte tenu du contexte sanitaire, le club s'implique dans le champ du sport-santé.

Le soutien de la CeA au Team Strasbourg, pourrait être le suivant:

- une subvention de 20 000 € pour des missions d'intérêt général, qui consisteraient en la participation du Team Strasbourg à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale (article L 113-2 du code du sport) visant à permettre :
 - o le développement de la tarification sociale pour l'apprentissage de la natation, le développement du « savoir-nager » dans les quartiers « politique de la ville », dont le budget est estimé à 200 000 € ;
 - o l'intégration des publics féminins au sein des équipes jeunes de water-polo jusqu'aux moins de 15 ans, dont le budget est estimé à 71 000 € ;
 - o l'accompagnement de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la Meinau et du Neudorf à un tournoi international en Italie, dans une logique de démocratisation et de développement de cette pratique sportive, ouverte sur son quartier (le Team Strasbourg s'entraîne et joue ses matchs à la piscine de la Kibitzenau) dont le budget est estimé à 41 000 € ;

- l'accueil des publics dans le cadre du sport santé : patients post-Covid, femmes enceintes, malades cardio-vasculaires dont le budget est estimé à 35 000 €.
- un marché public de prestations à hauteur de 20 000 € : achat de billets et d'espaces publicitaires.

III. Le soutien à la section sportive football du collège de la Haute-Bruche à Schirmeck

La CeA soutient les sections sportives scolaires des collèges du Nord Alsace. Elle souhaite ainsi permettre aux collégiens motivés de bénéficier d'une pratique sportive renforcée et les inciter à s'engager dans la voie de l'excellence.

L'objectif est de garantir la pérennité des sections sportives en contribuant à leurs frais de fonctionnement (déplacements, rémunérations des entraîneurs diplômés d'Etat, acquisition de matériel...).

Les collèges bénéficiaires d'une aide de la CeA s'engagent :

- à affecter l'aide au fonctionnement de la Section Sportive ;
- à faire apparaître le logo de la CeA sur les tenues sportives de la section ;
- à autoriser les élèves inscrits à la Section Sportive à participer aux actions initiées par la CeA.

Sont éligibles les collèges publics et privés qui en font la demande. Le budget dédié à ce dispositif est de 60 000 € par an. L'aide est de 30 € par élève et par an. La Commission Permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin du 15 octobre 2020 a ainsi attribué, pour l'année scolaire 2020/2021, un total de subventions de 40 710 € à 30 collèges.

La section sportive football du collège Haute-Bruche de Schirmeck comprend 35 élèves et a un budget de fonctionnement annuel de 13 105 €. Ce budget est essentiellement destiné à la rémunération des entraîneurs (8 100 €) et à l'achat des tenues sportives (3 150 €). Il est équilibré par l'aide de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (8 100 €), par la participation des familles (1 780 €), par du mécénat (1 200 €) et par l'aide attendue de la CeA (1 050 €).

Il est donc proposé à la Commission permanente de retenir cette demande au titre de l'année scolaire 2020-2021 et d'attribuer au collège Haute Bruche une subvention de 1 050 € pour le fonctionnement de sa section sportive football.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'allouer les aides suivantes au titre de l'aide aux clubs de haut niveau :

CLUBS	SUBVENTIONS SAISON SPORTIVE 2020/2021
FC Mulhouse Football	10 000 €
FC Saint-Louis Neuweg	10 000 €
SR Colmar,	10 000 €
ASC Biesheim,	10 000 €
KABCA BASKET	25 500 €
Mulhouse Basket Agglomération	25 500 €
US Altkirch Handball	25 500 €
ASPTT Mulhouse-Rixheim Handball	25 500 €
SBC Scorpions Hockey	60 000 €
ASPTT Volley	140 000 €
Mulhouse Olympic Natation (MON)	24 000 €
Comité départemental de Handball	500 €
Comité départemental de Basket-ball	500 €
Team Strasbourg Water-polo	20 000 €
TOTAL SUBVENTIONS	387 000 €

- d'autoriser la reconduction, au titre de la saison sportive 2020/2021, des Rencontres Jeunes Sportifs en partenariat avec les SR Colmar, le Football Club Mulhouse, le FC Saint-Louis Neuweg et l'ASC Biesheim, le KABCA et le Mulhouse Basket Agglomération, l'Union Sportive Altkirch Handball et l'ASPTT Mulhouse-Rixheim Handball et l'ASPTT Mulhouse Volley ;
- d'autoriser la tenue, au titre de la saison sportive 2020/2021, d'une Rencontre Jeunes Sportifs de Hockey sur glace en partenariat avec la société SBC SAS (Scorpions de Mulhouse) ;
- d'approuver et de m'autoriser à signer les conventions de partenariat jointes au rapport (annexes 1 à 13) avec les clubs suivants : FC Mulhouse Football, SR Colmar, le FC Saint-Louis Neuweg, l'ASC Biesheim, KABCA Basket, Mulhouse Basket Agglomération, Union Sportive Altkirch Handball, l'ASPTT Mulhouse-Rixheim handball, SBC Scorpions Hockey, ASPTT Mulhouse Volley-ball, Mulhouse Olympic Natation et Team Strasbourg Water-polo ;
- d'allouer une aide de 1050 € au collège de la Haute-Bruche à Schirmeck, au bénéfice de sa section sportive scolaire « football » ;

- de préciser que les dépenses correspondantes s'effectueront sur l'imputation ci-après du budget de la Collectivité européenne d'Alsace :
 - 387 000 € pour l'aide aux clubs de haut niveau : Opération P2090001 – ligne 65-65748-326-48,
 - 1050 € pour l'aide aux sections sportives scolaires : Opération P2080007 – ligne 65 – 65748 – 282 - 48,
- de préciser que le versement des subventions en faveur des clubs de haut niveau s'opérera en deux acomptes, soit : 50 % en début d'exercice et le solde au cours du second semestre. Celui de l'aide aux comités départementaux pour l'achat de ballons ou kit et au collège de la Haute-Bruche fera l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY